Sommaire :

Page 2 : Infos Economiques

Page 4 : Infos Pratiques

Page 5 : Infos Associatives

Page 6 : Ecole

Page 7 : Infos Diverses

Page 9 : Comptes rendus du Conseil municipal

Page 18 & fin : Le Petit Journal des Associations.

Directeur de la Publication
Jean-Claude Landet, Maire

Rédaction, maquette, photos :
Commission Communication

EDITORIAL

Madame, Monsieur, Chers Amis,

A la lecture de l'édition « estivale » vous trouverez l'essentiel de l'information municipale.

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'assainissement ont débuté au printemps dans le bourg de Saint-Léon pour se terminer à la fin de l'été. Avant le confort qu'ils vont apporter aux St Léonnais, j'espère que les travaux n'auront pas occasionné trop de désagréments aux riverains.

L'ensemble de ces travaux qui s'élève à 265 044.€HT ont été financés de la manière suivante :
- emprunt = 118 000 euros,
- Subvention du Conseil Général = 79 513. euros,
- autofinancement = 67 531. euros.
Cette opération a pu être réalisée grâce aux deux stations d'épurations existantes qui bénéficient des réseaux et capacités largement suffisantes pour accueillir de nouveaux branchements.

Concernant le P.L.U, et malgré un avis négatif du Commissaire Enquêteur sur la forme, nous allons le soumettre très prochainement au vote du Conseil Municipal, compte tenu que nous avons un avis favorable des Services de l'Etat et des Personnes Publiques Associées. Ce document ne donnera certainement pas satisfaction à tous nos administrés (document qui peut être consulté en Mairie aux jours et heures d'ouverture).
Nous avons été élus majoritairement pour la mise en place du P.L.U et assurer ainsi l'avenir de St-Léon. Si nous ne finalisons pas ce document d'urbanisme, nous verrons d'ici 3 à 4 ans la fermeture d'une classe à l'Ecole.
En outre, comme convenu, nous mettrons en place à la rentrée un défibrillateur qui sera installé à l'entrée du Foyer Rural ainsi qu'une aire de jeux pour enfants sur le délaissé du Lotissement « Les Jardins du Soleil » à l'entrée du Groupe Scolaire de Rouaix. Si cette aire donne entière satisfaction, nous pourrions en prévoir une 2ème sur un autre site qui reste à déterminer.
Je vous informe également que le « Village de Marques » ouvrira ses portes le 23 novembre prochain et qu'il est encore temps de se rapprocher du 'Point d'Appui' à CO.LAUR.SUD ou directement auprès du service administratif du Village pour solliciter un emploi.
Sur ce même site, une crèche sera opérationnelle à compter du 1er janvier 2012 et vous pouvez contacter les servies de CO.LAUR.SUD pour y inscrire vos enfants.

Dans ce document vous trouverez, je l'espère, toutes les informations sur la vie publique et associative qui font vivre notre village.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances et vous assure de mon entier dévouement au service de tous.

Le Maire,

Jean-Claude LANDET

MEDICAL & URGENCES		
Centre Anti Poisons de Toulouse		**05 61 77 74 47**
CESSES Jérôme	**Kiné**	**05 62 18 34 33** **06 18 07 72 64**
EL SANKARI Salim	**Médecin Généraliste**	**05 61 81 12 55**
POLICE		**17**
POMPIERS		**18**
SAMU		**15**
COMMERCANTS		
BEAUJARD Bruno	**Boulanger**	**05 61 81 92 04**
La Rose Des Sables	**Bar Restaurant**	**06 62 19 68 26**
MULLOIS Eric	**Distributeur Produits Alimentaires – Traiteur**	**05 61 27 29 65**
EURL « Chez Carine »	**Epicerie**	**05 61 81 73 44**
ARTISANS ENTRETIEN ESPACES VERTS & autres		
L'Herbe Folle	**Conception jardins et potagers, tailles, entretien, préparation biodynamique**	**06 20 98 26 90**
HOUY Vincianne	**Coiffure**	**05 62 47 01 29**
PRISQUE Jean	**Entretien**	**05 61 27 27 31**
SP 31 EBERHARD Georges	**Entretien**	**06 20 11 47 36**
TRANSVERT	**Compost – location de bennes – traitement de Végétaux**	**06 09 34 54 08** **06 14 52 22 02** **05 61 27 74 53**
AGRICULTURE		
CAZAUX Gilbert	**Travaux agricoles**	**05 61 81 32 91**
DEBAT Jean-Pierre	**Négoce animaux Vente à la ferme**	**05 61 81 92 11**
GIE de Magalou	**Travaux agricoles**	**05 61 81 97 09**
ARTISANS Bâtiments		
CESSES Daniel	**Terrassements**	**05 61 27 25 84**
CONTE Jean Claude	**Maçonnerie Générale**	**06 13 08 21 23**
COUGET Christian	**Plaquiste**	**06 77 05 76 84**
DARBAS Fabrice	**Peintre**	**05 34 66 06 48**
GRANIER Jean Pierre	**Maçonnerie Générale Carrelages**	**05 61 81 56 61**
LANDET Michel	**Plomberie Chauffage**	**05 61 83 10 72**

MALBEC Eric	**Electricien**	**05 61 81 11 79**
PERROT Lionel	**Artisan Peintre**	**05 61 07 68 82** **06 22 28 63 33** **perrot.lionel31@orange.fr**
PLAQUISTES du Lgais	**Neuf & rénovation**	**06 14 95 19 11**
SOULA Bruno	**Plomberie**	**05 61 81 65 81**
SP31 EBERHARD Georges	**Petite maçonnerie**	**06 20 11 47 36**
SYSTEMPLAC PUGET Ch.	**Plâtrerie sèche & technique**	**06 15 49 19 27**
AUTRES SERVICES		
Ecuries des Houarn FER Gwendolen	**Pension pour chevaux**	**06 82 93 70 51**
ETB GONCALVES Michel	**Maîtrise d'œuvre – Ingénierie**	**05 34 66 13 32**
EURL KEVLAR	**Sécurité & Protection**	**05 61 27 91 59**
MERCIER Jean Louis	**Formation Marketing**	**05 61 81 45 25**
QUAD Services 31 PEZ MINI MECA	**Matériel Parcs & Jardins** **Quads**	**05 34 66 97 03**
SCI BOIS DE LA PLANO	**Immobilier**	**05 61 81 99 37**
SEPI France – Mr HERKEL	**Etude & Protection incendie entreprise**	**06 87 23 17 45** **sepi@spi-france.fr**
Cie des Menestrelli Mr Américo PIAGESSI	**Musique italienne, animations et spectacles pour enfant, carnavals, Noël…**	**05 61 81 48 19** **06 83 78 64 62** **http://musique.italienne.com**
La Limousine	**Location voitures anciennes avec chauffeur** **Antiquités**	**06 27 67 20 80**
HEBERGEMENT		
LAMOUROUX A. Marie	**Chambres d'Hôtes** **Gîtes ruraux** **Ferme auberge**	**05 61 81 92 21** **06 63 65 72 86**

✕ ASSISTANTES MATERNELLES

AUSSERESSES Dorothée	☎ 05 61 81 02 71
BEGHIN Nathalie	☎ 05 61 27 74 97
BELINGUIER Marie Claude	☎ 05 61 27 78 67
CECCONATO Francine	☎ 05 61 81 10 04
De LAS MORENAS Cécilia	☎ 06 30 57 20 57
EBERHARD Martine	☎ 05 34 66 06 24
ESPOSITO Christine	☎ 06 23 78 85 66
METOIS Christelle	☎ 06 07 18 16 55
PISANO Rose Marie	☎ 05 34 66 32 39
ROMA Martine	☎ 05 61 81 93 03
SAFFON Josiane	☎ 05 62 71 07 04
ZAMAI Priscilla	☎ 06 99 71 84 53

✕ PERMANENCES PMI

PMI Castanet Tolosan
68 av Lauragais
31320 CASTANET
☎ 05 62 71 91 80
Tous les jours de 9 h à 17 h

PMI Montgiscard
Place de l'Eglise
31450 MONTGISCARD
☎ 05 61 81 90 10
Tous les lundi matin

✕PUERICULTRICE

Secteur St-Léon : Mme DUGUEPEROU (Montgiscard)
Secteur Nailloux : Mme SCHIAVO (Villefranche Lgais)

✕ CLSH & CLAE

☎ 05 62 71 96 95

✕ DECHETTERIE

☎ 05 34 66 61 97
- mardi de 13h30 à 18h
- mercredi, vendredi, samedi, de 9h30 à 12h30 & 14h à 18h

✕ COLAURSUD

Site du Moulin – chemin du Gril
Développement économique & touristique
☎ 05 34 66 61 97

Site de Nailloux – rue de la République (au dessus du bureau de Poste)
Service Solidarité, Aide à Domicile, Enfance & Jeunesse
☎ 05 62 71 96 95

✕ POINT D'APPUI

Ce service est destiné aux demandeurs d'emploi, aux salariés, aux entreprises, aux étudiants/scolaire.

2, Impasse del Faure
31560 NAILLOUX
☎05 34 66 91 64

du lundi au jeudi : 14h - 18 h
vendredi : 9h – 13 h & 14h – 18h

✕ GROUPE SCOLAIRE de ROUAIX

Directrice – Mme DUCLOS
☎ 05 61 81 56 27

Cantine scolaire
☎ 05 61 81 92 00

CLAE
☎ 05 61 27 72 88

✕ MAIRIE

☎ 05 61 81 92 03
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h – 12 h & 14h – 16h30 Mercredi : 8h – 12h

✕ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi au vendredi : 8h - 12h

✖JUILLET

✓ dimanche 3 juillet

Les Joyeuses Pétrolettes - sortie « Cyclomoteurs »

✓ jeudi 7 juillet

Le Joyeux Cochonnet - concours semi nocturne à 19h

✓ 29-30-31 & 1er août

Fête locale de Saint-Léon

✖ AOUT

✓ dimanche 7 août

Concours officiel de pétanque

✓ 21 & 22 août

Fête locale de Caussidières

✖ SEPTEMBRE

✓ samedi 3 septembre

Forum des associations de 9h à 12h

Concours officiel de Pétanque

✖ Contacts

A.C.C.A.	DUBAC Gérard 05 61 81 97 25
A.S.S.L Section Foot	GONCALVES Michel 05 61 81 92 93
A.S.S.L Section TKD	LOZANO Christophe 06 70 97 88 63
ASSOCIATION Musicale	ROQUES René 05 61 08 50 99
Comité des Fêtes de Caussidières	CAZAUX Gilbert 05 61 81 32 91
Comité des Fêtes de St Léon	SCHIAVO Marilyne 06 11 70 32 82
F.N.A.C.A	MARTY Léon 05 61 81 15 15
Le Joyeux Cochonnet	BOULANGER Jocelyne 06 18 64 17 76
Les Joyeuses Pétrolettes	DEMAY Jacques 05 61 27 97 76
Les St Léon de France	LANDET Gisèle 05 61 81 19 67
Rallye Trompe du Lauragais	DUBAC Yvan 09 74 62 39 52
Temps Libre	THOMAS Jacqueline 05 61 27 86 39
Mille et une couleurs	GERMAIN Laurence 05 61 27 26 47
ST Léon SPORTING CLUB	CRETON David 06 87 02 97 43
Détente & Bien Être	LOZANO Valérie 05 61 54 01 85

✖ *CANTINE SCOLAIRE*

A compter du 5 septembre 2011, les repas de cantine seront facturés mensuellement, à terme échu (le mois de septembre sera facturé début octobre), il n'y aura plus de tickets à acheter et à fournir les jours de cantine. Le prix du repas sera de 2.20 euros.

Si vous ne l'avez déjà fait, une fiche de renseignements est à compléter avant le 29 JUILLET afin que toutes les informations nécessaires puissent être prises en compte pour la rentrée.

Vous avez également jusqu'au 29 juillet pour ramener les tickets de cantine que vous avez en trop. Après cette date, aucun ticket ne sera plus repris.

✖ *GROUPE SCOLAIRE DE ROUAIX*

L'école rouvrira ses portes pour la prochaine rentrée le lundi 5 septembre.
Dans la classe des plus petits, une nouvelle enseignante, Paule Henriot, remplacera Nathalie qui rejoindra l'école de Ox, près de Muret, après neuf ans passés à Saint-Léon.
La configuration des cinq autres classes restera la même.
Les listes de fournitures sont disponibles en mairie, et affichées à l'entrée de l'école.

L'équipe pédagogique s'appliquera cette année encore à développer parmi tous les élèves l'esprit d'entraide et de coopération, deux principes qui sont la base du projet d'école. Des animations réunissant l'ensemble des élèves, des plus grands aux plus petits, sont régulièrement organisées : journée « arts plastiques », cross de l'école, journée « jeux de société ». D'autre part, chaque trimestre, se réunit le Conseil d'Enfants, au cours duquel des élèves délégués de toutes les classes font part à un enseignant délégué de leurs remarques et suggestions relatives à la vie de l'école.

L'équipe pédagogique se félicite de l'implication efficace et cordiale des partenaires de l'école, en particulier les parents d'élèves et la mairie. Chacun œuvre pour que l'école de Saint-Léon soit un lieu de travail et un lieu de vie enrichissant.

Cathy DUCLOS, Directrice du Groupe Scolaire de Rouaix

✖ LA CANICULE & NOUS

Le plan canicule 2011
Publié le 6.06.2011

Dans le cadre du plan national canicule 2011, le niveau de "*veille saisonnière*" ***est activé du 1er juin au 31 août 2011*** avec en particulier la mise en service de la plate-forme téléphonique ***"canicule info service" au 0 800 06 66 66*** (appel gratuit depuis un poste fixe) accessible du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures.

Ce niveau correspond également à l'installation du dispositif de veille biométéorologique, assuré par Météo-France et par l'Institut de veille sanitaire (INVS), afin de détecter au mieux la survenue d'une éventuelle canicule. Le second niveau de "*mise en garde et actions*" est déclenché par les préfets de département concernés lorsque les conditions météorologiques l'exigent. Enfin, le niveau de "*mobilisation maximale*" est déclenché sur instruction du Premier ministre dans le cas où la canicule est aggravée par d'autres facteurs (rupture de l'alimentation électrique, pénurie d'eau potable, saturation des établissements de santé...).

Ce plan canicule s'appuie sur 5 actions :

- les mesures de protection des personnes à risque, hébergées en institutions (personnes âgées, personnes handicapées) ou hospitalisées en établissements de santé,
- le repérage individuel des personnes à risque, grâce au registre des personnes fragiles ou isolées tenu par les communes,
- les alertes, sur la base de l'évaluation biométéorologique,
- la solidarité vis-à-vis des personnes à risque, grâce au recensement et aux dispositifs de permanence estivale des services de soins et d'aide à domicile et des associations de bénévoles,
- le dispositif d'information et de communication, à destination du grand public, des professionnels et des établissements de santé (...)

Les personnes les plus vulnérables sont les personnes âgées ainsi que les enfants.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, vous pouvez vous faire inscrire sur le registre de la mairie – en appelant au ***05 61 81 92 00*** - , vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Néanmoins, des mesures simples peuvent éviter les malaises :

- *éviter de sortir aux heures les plus chaudes,*
- *maintenir son domicile à l'abri de la chaleur,*
- *ne pas faire d'efforts physiques intenses,*
- *boire 1,5 litre d'eau par jour et éviter de consommer de l'alcool.*

Les numéros d'urgence à connaître sont les suivants :

✓***le 15 : SAMU***
✓***le 18 : POMPIERS***

✖ LE BRUIT & NOUS

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 a autorisé l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, scies,...) :

- les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H .
- les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H ;
- les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H et de 16 H à 18 H.

Les engins bruyants (de chantier) doivent être interrompus entre 20 H et 7 H et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf cas d'intervention urgente, ou sur dérogation exceptionnelle accordée par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

✗ LA CITOYENNETE & NOUS

✓*Recensement militaire*

Jeunes filles, jeunes garçons, vous venez d'avoir 16 ans.

Vous devez vous faire recenser dans les trois mois qui suivent votre anniversaire. Le recensement est un devoir qui vous donne des droits.

Etre recensé permet d'effectuer la journée d'appel de la préparation à la défense dont le certificat délivré à l'issue est indispensable à la constitution de dossier relevant du public (inscription au baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique ...)

✓*Listes électorales*

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

✗ Le TRI SELECTIF & NOUS

Nous ne le rappelons jamais assez – il est important de ***TRIER***.

Pour cela, vous disposez de :

CONTAINER JAUNE : qui reçoivent bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda, de lait, de flacons de produits ménagers, cubitainers, bombes aérosols, boîtes de conserve, briques alimentaires, boîtes et suremballages en carton, journaux, prospectus, magazines ;

CONTAINER VERT : qui reçoivent les autres déchets ménagers – pots de produits laitiers, suremballages et sacs en plastique, barquettes alimentaires en polystyrène, couches culottes ;

- ***RECUP-VERRE*** : (situés au boulodrome à Saint-Léon ou sur la Place à Caussidières) qui reçoivent bouteilles, bocaux de conserve (pas de vaisselle, faïence, ampoules ou pots de fleurs !) ;

- ***DECHETTERIE de MONTGEARD*** : accès gratuit sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour déposer tous vos encombrants.

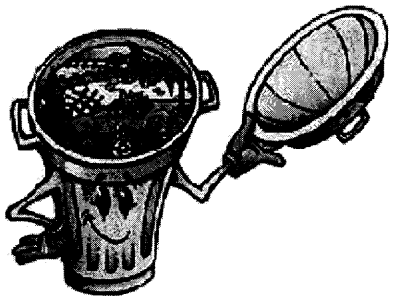

Merci d'accorder votre attention à ces gestes quotidiens !

✗ *Séance du 20 décembre 2010*

L'an deux mille dix, le 20 décembre 2010 à 18h, le conseil municipal de la commune de Saint-Léon s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil Municipal en Mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur LANDET Jean-Claude, Maire de la commune.

Date de la convocation : 16/12/2010

Nombre de membres en exercice : 15

Monsieur le Maire : LANDET Jean-Claude,
Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice : PEZ Andrée, POUNT BISET Pierre, CAZAUX Gilbert, DERS Jean-Jacques, GERS Henri, ESCACH Magali, MAZAS Christian, GONCALVES Michel, CASES Françoise, COMBELLES Sylvie, DUBAC Gérard.

Pouvoirs :

Mme COLLAO Hélène → Mme ESCACH Magali,
Mme BOULANGER → Mr GONCALVES Michel,
Mme SIMON → Mme COMBELLES.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée de procéder à la désignation du secrétaire de séance.

Election du Secrétaire de séance : Mr DUBAC Gérard

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée le compte rendu de la séance du 20/09/2010
Monsieur MAZAS ne désire pas prendre au vote car selon lui, le compte rendu ne reflète pas la réalité des débats.

Pour : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, CAZAUX G, DERS JJ, GERS H, ESCACH M, COLLAO H,
Contre : GONCALVES M, BOULANGER J
Abs : CASES F, COMBELLES S, DUBAC G, SIMON B

Mme CASES demande la modification des votes paragraphes 2a – 2b – 2c – 2d – 5

1/ Budget communal : Décision modificative n°1 :

Inscription en section d'investissement de la somme de 1544.19 € en recette (article 4582) et en dépense (article 4581) correspondant au montant du programme cour de ferme 2010.

Pour : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, CAZAUX G, DERS JJ, GERS H, ESCACH, COLLAO H, M, MAZAS Ch, CONCALVEZ M, BOULANGER J, CASES F, COMBELLES S, DUBAC G, SIMON B.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2/ Indemnité de conseil et indemnité de budget :

Attribution à Monsieur DOUVENEAU Bertrand, Trésorier de Nailloux et Receveur municipal de la commune de Saint-Léon, d'une indemnité de conseil (491.62 €) et d'une indemnité de confection des documents budgétaires (45.73 €).

Pour : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, CAZAUX G, DERS JJ, GERS H, ESCACH, COLLAO H
Contre : MAZAS Ch, CONCALVEZ M, BOULANGER J, CASES F, COMBELLES S, DUBAC F, SIMON B.

Cette délibération est adoptée.

3/ Schéma d'aménagement et de gestion des eaux :

Suite à consultation des communes concernées par le schéma d'aménagement et de gestion des eaux « Hers Mort Girou », conformément à l'article R212-27 du Code de l'environnement, le Conseil Municipal de Saint-Léon doit donner son avis sur le dossier de consultation.
Mr Mazas indique que selon lui, ce document n'est pas impartial, car uniquement axé sur les pollutions d'origine agricole.

Pour un avis favorable : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, CAZAUX G, DERS JJ, GERS H, ESCACH, COLLAO H, COMBELLES S, SIMON B, DUBAC G
Abstentions : MAZAS Ch, CONCALVEZ M, BOULANGER J, CASES F.

4/ Démission de Madame SIMON Béatrice des commissions :

Suite à sa démission, l'assemblée doit procéder au remplacement de Madame SIMON Béatrice en tant que membre des Commissions :

- communication,
- Ecole,
- Appel d'offre,

Et de son poste de déléguée suppléante auprès de la Chambre des Métiers et de la communauté de communes CO.LAUR.SUD

Monsieur le Maire indique que ce courrier de démission sera transmis à la Préfecture ainsi que celui de Mr Cecconato du poste de délégué du CCAS.
Mme Combelles fait la remarque qu'il serait souhaitable lors du remplacement de Mme Simon et de Mr Cecconato, de réfléchir à la composition du CCAS (intégration de structures sociales par exemple).

5/ Adhésion au SMEA : retrait de la délibération du 20/09/2010 :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que par délibération en date du 20/09/2010, la commune de Saint-Léon a décidé d'adhérer au Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Haute-Garonne et de lui déléguer uniquement « le transport des eaux usées, du poste de relevage de Magalou à la station d'épuration de Magalou ».

Par courrier en date du 03/11/2010, Monsieur le Préfet de la Haute- Garonne demande le retrait de cette délibération, car un transfert partiel de compétence d'un des 3 sous modules de l'article 6-2 des statuts du syndicat n'a pas été prévu, et qu'un transfert partiel du réseau de transport des eaux usées ne semble pas répondre à l'objectif de rationalisation des compétences et des périmètres des structures intercommunales, défini par le projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales. Une question a été posée sur l'intérêt de former un employé municipal à l'entretien des stations d'épuration.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

6/ Plan Local d'Urbanisme :

Monsieur POUNT BISET présente le projet de PLU après l'avis des personnes publiques associées et avant mise à l'enquête publique.

Monsieur le Maire précise qu'un commissaire enquêteur a été nommé par la Préfecture et indique que l'enquête publique pourrait débuter mi janvier 2011.

Durant le débat, des remarques sont émises par Mmes COMBELLES, CASES, Mrs MAZAS, GONCALVES portant sur :

- peu de prise en compte des avis des PPA,
- terres agricoles en zones U ou A,
- développement trop rapide du village,
- manque de réunions et de discussions avant ce projet,
- manque de réflexion et de projections financières / évolution du village et plus particulièrement le financement d'une nouvelle école,
- réapparition de terres en zone U alors qu'elles avaient été enlevées au moment du vote de l'arrêté,
- etc.

Monsieur le Maire précise que des modifications sont encore possibles après l'enquête publique.

7/ Questions diverses :

a) *Panneau sucette à l'entrée de Saint-Léon* :

La Sté GASCOM se propose d'implanter un panneau supplémentaire sur la commune à titre gratuit avec fourniture et pose de plans. La mise en place reste à définir.

b) *4ème modification du PLU de Montgiscard* :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de donner un avis sur le projet de 4ème modification du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Montgiscard. Ce projet de modification du POS concerne l'adaptation du règlement et du plan de zonage en vue de la réalisation de deux projets d'intérêts collectifs : la construction d'une crèche en zone UB du POS, l'implantation d'une déchetterie en zone IV NA du POS.

Pour un avis favorable : LANDET JC, PEZ A, POUNT BISET P, CAZAUX G, DERS JJ, GERS H, ESCACH, COLLAO H
Abstentions : DUBAC G, COMBELLES S, CASES F, GONCALVES M, MAZAS CH, BOULANGER J, SIMON B.

Cette délibération est adoptée.

c) *Cimetière de Laval* :

En réponse à la lettre de Mme Navarre par laquelle la famille avait refusé l'échange de parcelle proposé et la commune ne voulant pas vendre, le Conseil Municipal propose le renouvellement du bail annuel à la Famille BRUN pour un montant annuel de 20. €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

d) *Petite enfance* :

La section Enfance & Jeunesse de CO.LAUR.SUD programme une sortie à la neige durant les vacances de février, ceci dans le cadre associatif du Foyer Rural de Nailloux. Après la participation des intervenants CAF, CO.LAUR.SUD et la participation des parents, il est proposé par le biais du CCAS une participation de la commune à hauteur de 50 € par enfant, pour un maximum de 6 enfants sur la commune.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

e) *Location et mise à disposition des salles communales de St Léon & Caussidières* :

Suite à diverses plaintes de riverains des salles communales, les modalités de prêt de ces salles aux particuliers doivent être révisées.
Monsieur le Maire propose qu'une commission se charge d'étudier un nouveau règlement, cette commission sera composée de : Mme Mrs PEZ A, GONCALVES M, MAZAS Ch, LANDET JC, CAZAUX G.

f) *Travaux* :

✓ Suite à la réunion qui s'est tenue ce jour même au groupe scolaire, un protocole a été proposé par l'expert de GROUPAMA à la Sté DASSE, le Cabinet ATA et la Sté GECA – MALET : les travaux de raccordement au réseau EU seront effectués par la Sté De BIASI cette semaine et le montant de ces travaux seront répartis entre ces derniers (2 200.00 € HT).
D'autre part, une réunion est prévue le 14/02/2011 à 15 heures pour les travaux du sol de la cuisine ainsi que pour les problèmes de poignées de porte des issues de secours.
Lors de cette réunion, Mr Cuisin (DDEN) a fait remarquer le danger des radiateurs d'appoint situés dans la cantine, qui sont à remplacer par des radiants.

✓ Deux devis ont été fournis pour les travaux de mise en conformité électrique au foyer rural de Saint-Léon :
- Ent. MALBEC : 12 173.00 € HT,
- Ent. CARRIERE : 12 428.00 € HT

D'autre devis doivent être demandé pour ces travaux ainsi que pour les travaux de rénovation de l'extracteur d'air de la cuisine avant envoi au Conseil Général pour une demande de subvention.

Un contrôle annuel des systèmes électricité, gaz, incendie et dégraissage de la haute aspirante doivent être mis en place pour agrément de la salle par la commission E.R.P. (Etablissement Recevant du Public)

En fin de séance, Mr AIT GHERBI donne un compte rendu de ce qui a été pris en charge par le CCAS en cours d'année et des différentes démarches qui ont été faites auprès des administrés.

- 600 repas pris en charge (1022 €),
- tickets CLAE (351 €),
- une personne accidentée a été aidée,
- repas de fin d'année (80 personnes)
- livraison de 60 colis.

Question diverses (posées par Mr Goncalves) :

- où en sont les travaux d'assainissement ?
- problèmes dans le logement de l'école de Caussidières ? l'expertise à l'école de Caussidières sur les problèmes d'humidité est en cours.

La séance est levée à 20 h.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

G. DUBAC

J.C LANDET

✗ *Séance du 28 mars 2011*

L'an deux mille onze, le 28 mars 2011 à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Léon s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil Municipal en Mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur LANDET Jean-Claude, Maire de la commune.

Date de la convocation : 19/04/2011

Membres en exercice : 15

Membres présents à la séance : 10

Monsieur le Maire : LANDET Jean-Claude,
Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice : PEZ Andrée, POUNT BISET Pierre, CAZAUX Gilbert, ESCACH Magali, GONCALVES Michel, BOULANGER Jocelyne, CASES Françoise, GERS Henri, DERS Jean-Jacques.

Pouvoirs :

Mme COMBELLES Sylvie → Mme CASES Françoise
Mme SIMON Béatrice → Mr GONCALVES Michel
Mme COLLAO Hélène → Mme ESCACH Magali
Mr MAZAS Christian → Mme BOULANGER Jocelyne

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée de procéder à la désignation du secrétaire de séance.

Election du Secrétaire de séance : Madame ESCACH Magali

En l'absence de Mr MAZAS, Secrétaire de séance lors du conseil municipal du 24/02/2011, le compte rendu de ce dernier sera présenté lors de la prochaine réunion.

1/ Budget du Centre Communal d'Action Sociale

a/ *approbation du compte administratif 2010*

Excédent de clôture : 175.33 €
Section de fonctionnement :7 731.63 – 7 556.30 = 173.33 €
Section d'investissement : 11 000.00 – 11 000.00 = 0.00 €

Le compte administratif 2010 du CCAS est approuvé à l'unanimité

b/ *approbation du compte de gestion 2010*

Le compte de gestion 2010 dressé par Monsieur le Trésorier de Nailloux, dégage le même résultat que le compte administratif du CCAS, soit un excèdent total de 175.33 €

Abs : GONCALVES M, SIMON B
Pour : LANDET JC, ESCACH M, COLLAO H, PEZ A, CASES F, POUNT-BISET P, CAZAUX G, DERS JJ, GERS H, COMBELLES S, BOULANGER J, MAZAS Ch.

Le compte de gestion 2010 du CCAS est approuvé

c/ *affectation du résultat de fonctionnement 2010*

la section d'investissement ne présentant pas de déficit, il n'est pas obligatoire de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement. La commission finance propose d'inscrire la somme de 175.33 € à l'article R002 « excédent antérieur reporté » au BP 2011.

d/ *vote du budget primitif 2011*

Budget équilibré à la somme globale de 19 500.00 €
Section de fonctionnement : 8 500.00 €
Section d'investissement : 11 800.00 €

Abs : GONCALVES M, SIMON B, CASES F, COMBELLES S.

Le budget primitif 2011 du CCAS est approuvé

2/ Budget assainissement :

a/ *approbation du compte administratif 2010*

Excédent global de clôture : 57 457.34 €
Section de fonctionnement : 126 011.88 – 35 545.67 = 90 466.21 €
Section d'investissement : 15 296.97 – 48 305.84 = - 33 008.87 €

Abs : GONCALVES M, SIMON B, CASES F, COMBELLES S

Le compte administratif du budget assainissement 2010 est approuvé

b/ *approbation du compte de gestion 2010*

Le compte de gestion 2010 dressé par Monsieur le Trésorier de Nailloux, dégage le même résultat que le compte administratif assainissement, soit un excédent total de 57 457.34 €

Abs : GONCALVES M, SIMON B, CASES F, COMBELLES S

Le compte de gestion 2010 du budget assainissement est approuvé

c/ *affectation du résultat de fonctionnement 2010*

La section d'investissement présentant un déficit de clôture, l'affectation du résultat de fonctionnement est proposée par la commission finance de la manière suivante :

- article 1068 « couverture de l'auto financement » : 75 400.87 € (déficit d'investissement 33 008.87 + déficit des RAR = 42 392.00)
- article 002 excédent antérieur reporté : 15 065.34 €

L'affectation du résultat de fonctionnement 2010 du budget assainissement est approuvée à l'unanimité.

d/ vote du budget primitif 2011

Budget équilibré à la somme globale de 378 860.40 €
Section de fonctionnement : 71 507.53 €
Section d'investissement : 307 352.87 €

Le budget primitif 2011 assainissement est approuvé à l'unanimité

3/ Budget communal :

a/ compte administratif 2010

Excédent global de clôture : 75 645.36 €
Section de fonctionnement : 809 486.09 – 688 236.91 = 121 249.18 €
Section d'investissement : 92 991.66 – 138 595.49 = - 45 606.83 €

Abs : GONCALVES M, SIMON B, CASES F, COMBELLES S

Le compte administratif 2010 du budget communal est approuvé

b/ approbation du compte de gestion 2010

le compte de gestion 2010 dressé par Monsieur le Trésorier de Nailloux, dégage le même résultat que de compte administratif communal, soit un excédent total de 75 645.36 €

Abs : GONCALVES M, SIMON B, CASES F, COMBELLES S

Le compte de gestion 2010 du budget communal est approuvé

c/ affectation du résultat de fonctionnement 2010

La section d'investissement présentant un déficit de clôture, l'affectation du résultat de fonctionnement est proposée par la commission finance de la manière suivante :

- article 1068 « couverture de l'auto financement » = 61 099.13 € (déficit d'inv. 45 603.83 + déficit des RAR = 15 495.30)
- article 002 excédent antérieur reporté = 60 150.05 €

Abs : GONCALVES M, SIMON B, CASES F, COMBELLES S

L'affectation du résultat de fonctionnement 2010 du budget communal est approuvée

d/ vote du budget primitif 2011

Budget équilibré à la somme globale de 1 131 860.00 €
Section de fonctionnement : 825 699.00 €
Section d'investissement : 306 161.00 €

Abs : GONCALVES M, SIMON B, CASES F, COMBELLES S

Le budget primitif communal 2011 est approuvé

e/ vote des taux d'imposition 2011

La commission finance propose de ne pas augmenter le taux des 3 taxes directes locales pour 2011, car l'augmentation des bases d'imposition génère un produit fiscal supplémentaire de 21 604 € par rapport à 2010

Taxe	Taux 2010	%	Taux 2011
Taxe d'habitation	21.36	0	21.36
Taxe foncière bâtie	22.84	0	22.84
Taxe foncière non-bâtie	111.04	0	111.04
Produit fiscal	***437 865. €***		***437 865. €***

Les taux d'imposition 2011 sont approuvés à l'unanimité

4/ Questions diverses :

Renouvellement des contrats uniques d'insertion :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le contrat CUI de Mr Yoann Gleyses s'est terminé le 31/03/2011 et n'est pas renouvelé, celui de Mme Béatrice Malbec est renouvelé pour une nouvelle période de 6 mois –du 11/04/2011 au 10/10/2011

Pool routier intercommunal 2010 :

A la demande du Conseil Général de la Haute-Garonne, la commune doit délibérer pour approuver un transfert du montant de travaux et donc de subventions entre communes de la communauté de communes CO.LAUR.SUD
Pour la commune de Saint-Léon, le montant des travaux passe de 63 744.68 € HT à 74 644.68 € HT et la subvention du Conseil Général de 37 4510. € à 43 854. €

La séance est levée à 19h30.

Le Secrétaire,

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-LEON

ESCACH Magali

LANDET Jean-Claude

✘ Association 31 des Saint Léon de France

Nos amis, oui, car voilà 12 ans que nous nous retrouvons, sont arrivés samedi 11 juin à 11h30. Un bus de l'Allier, un bus du Lot & Garonne, plusieurs voitures et 3 camping cars de la Dordogne ... Quelle joie d'entendre les klaxons annonçant leur arrivée.

Après embrassades, nous prenons l'apéritif dehors, au foyer, suivi d'un buffet froid très gourmand.

A 14h, nous voilà partis avec 2 bus à Ramonville afin de prendre le métro à plus de 100 personnes – impressionnant ! – nous descendons à la station Jaurés. Nous nous dirigeons Place Wilson, Square Capitole où devant la poste, nous attend le train touristique. Cinquante personnes montent pour visiter la ville : Place du Capitole, St Sernin, Place St Pierre, les magnifiques Quais de la Garonne, l'Eglise de la Dalbade, les Beaux Arts, Place de la Trinité, Place St Etienne et sa majestueuse Cathédrale, rue St Antoine du T, Place Wilson et retour à la poste.

Les 50 autres sont allés visiter la Basilique St Sernin, puis ont flâné rue du Taur dans les boutiques souvenirs. Certains courageux, marcheurs, sont allés voir les Jacobins (monument splendide et majestueux). Une fois le parcours du train fait par tous les participants, nous nous sommes rendus au Donjon du Capitole, la Cour Henri IV et bien entendu à la Salle des Illustres et la Salle Martin de notre beau Capitole. Nous avons eu un excellent accueil car des Huissiers de la Mairie ont eu la gentillesse de nous accueillir.

Après un passage obligé sur la Place du Capitole où nous avons admiré la Croix Occitane et cherché les signes du zodiaque, sans oublier le Théâtre, les Arcades, nous avons repris le métro pour un retour à l'Auberge du Pastel autour d'un très bon repas au cours duquel le Tour Opérateur nous a présenté la croisière méditerranéenne qui aura lieu du 12 au 19 mai 2012. Un repos bien mérité dans les familles d'accueil ou au Pastel a clôturé cette première journée.

Dimanche matin, nouveau départ à 9 h pour Martres Tolosane. Deux guides nous font visiter la ville : sa belle église, le musée ; nous parlent de la Faïencerie d'Art Pascale Cabare : tradition du fait-main depuis 6 générations. Des carrières d'argile pure, entourant Martres Tolosane, ont jailli depuis le 18ème siècle des objets de faïence de plus en plus élaborés, tant dans les

formes que dans les décors, ceci grâce à des artisans passionnés, chaque jour faisant par cette totale et toujours renouvelée alchimie de la terre de l'eau et du feu des pièces splendides qui sont ensuite peintes à la main.

Les faïences de Martres sont souvent couvertes d'un Ibis, colorié en polychrome (plus couleurs), en bleu, jaune, rose, jaune ou bien d'un capricieux semis de fleurs.

Cette matinée est suivie, à 12h, d'un très bon repas pris à la salle des Fêtes, préparé par le restaurant Le Relais de St Vivian.

A 14h, nouveau départ pour la Basilique de Saint Bertrand de Comminges avec une visite guidée du Cloître, de la Basilique et du village médiéval, le tout inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité au titre des Chemins de St JACQUES de COMPOSTELLE.

20 h, retour à l'Auberge du Pastel pour un repas gastronomique où nous sera servi entre autre un Kir à la Violette ; la soirée est animée par un homme Orchestre (chanteur et jouant de plusieurs instruments de musique)

Le lundi, à 10h, au Foyer Rural de Saint – Léon, nous nous retrouvons une nouvelle fois et une petite fille toute de violet vêtue offre à tous les participants un souvenir de cette rencontre : la boîte à sucre décorée de la traditionnelle poupée violette, garnie de délicieux gâteaux.

Une heure plus tard ce sont les « AU REVOIR » traditionnels, tristes mais prometteurs de futures belles retrouvailles...

L'association « Saint Léon de France » remercie vivement Monsieur René Roques, Président de l'Ecole de Musique, qui anime toujours avec beaucoup de plaisir et d'amitié nos rencontres ainsi que les « Trompes du Lauragais » dont le son des cors de chasse résonnera agréablement longtemps aux oreilles de nos invités.

En 2012, notre rassemblement se fera sur le paquebot « Fantasia » pour une croisière méditerranéenne programmée du 12 au 19 juin 2012. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le 05 61 811 967 pour avoir de plus amples renseignements.

A bientôt,

Le Bureau

✘ ASSL- Section DETENTE & BIEN ETRE

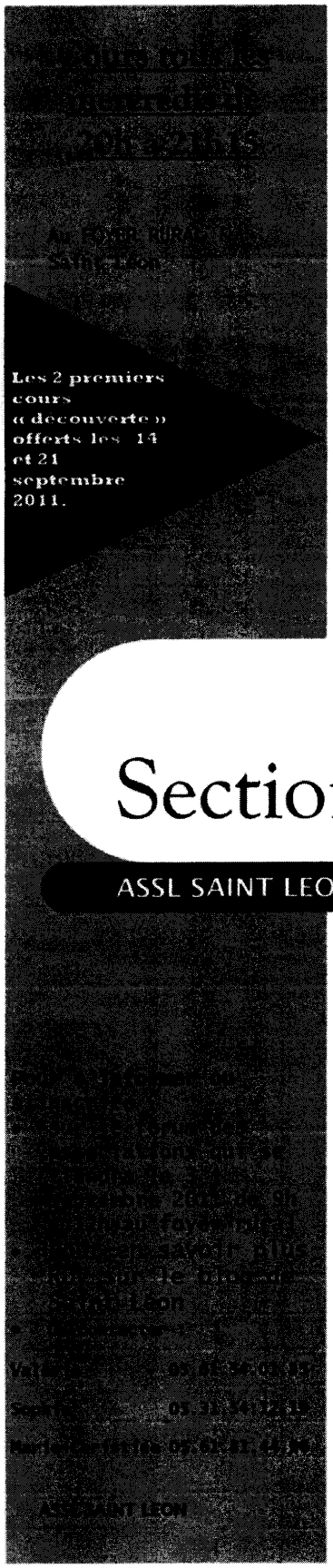

LA SECTION DETENTE & BIEN ETRE
vous accueille toute l'année
Reprise des cours le 14 septembre 2011

Venez nous rejoindre

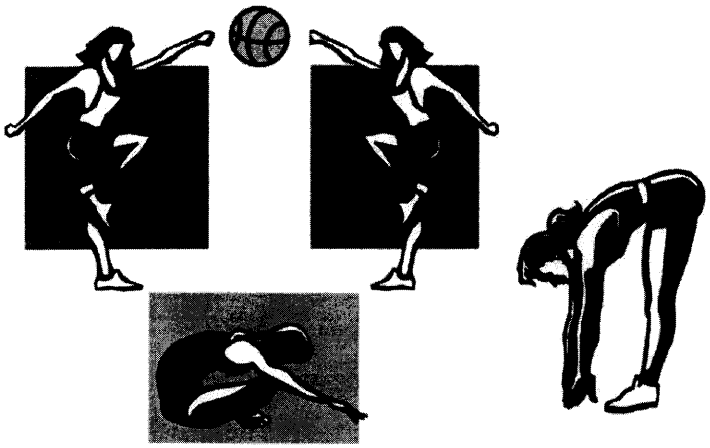

Section détente & bien-être

ASSL SAINT LEON

BUT POURSUIVI PAR LA SECTION

Pour tout public

Favoriser l'épanouissement et le bien-être de chacun par la pratique d'activités diverses et variées favorisant la communication dans le groupe, l'orientation dans l'espace, la coordination et l'équilibre.

Proposition de sorties culturelles.

Marches organisées pendant l'été ouvert gratuitement aux non adhérents
(sous responsabilité civile de chaque participant)

Toujours dans la convivialité, la bonne humeur et le partage

ASSL SIANT LEON

SECTION TAEKWONDO & SONMUDO

TAEKWONDO est un art martial coréen (sport olympique), qui a la particularité d'être très aérien et acrobatique. SONMUDO (littéralement art martial zen), c'est un art très ancien venu de Corée, un des ancêtres dans la branche bouddhiste du TAEKWONDO.

- <u>But de la section TKD</u> : pour les enfants et les adultes, la pratique d'un Art martial apprendra à chacun la maîtrise de son corps, à le développer dans la force, la vitesse et la souplesse tout en affirmant sa personnalité. Les rencontres amicales avec d'autres clubs, les compétitions et tournois ou stages, engendrent une émulation qui motivent les enfants et les adultes.
- <u>But de la section Sonmudo</u> : pour les adultes permettre de conserver bien-être et équilibre, grâce à une méthode progressive à la portée de tous : coordination, yoga, gigong et respiration.

La reprise des cours le mercredi 7 septembre 2011 avec 3 semaines d'essai, clôture des inscriptions le 26/09/2011.

Planning des cours (* sous réserve changement cours de 16h à 18h) :

Lundi Taekwondo	Enfants : 18h45-19h45 + Enfants gradés : 19h45-20h	Ado/Adultes : 20h-21h15
*Mercredi Taekwondo	Enfants : 18h45-19h45 + Enfants gradés : 19h45-20h	Ado/Adultes : 20h-21h15
Jeudi Sonmudo avec Corinne	19h30-20h30 +1/2h pour les avancés	

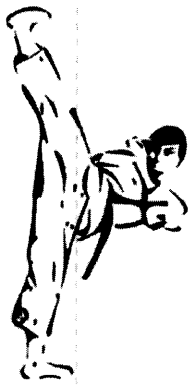

Avec la même volonté et le dynamisme des adhérents, nombreux sont les jeunes qui se sont illustrés dans leur section : Saint Léon au pied du podium au Championnat Régional/ la coupe de Noël/la nuit du Shaolin/et les remarquables passages de grades de Corinne COUGOT, Evelyne GILIBERT, Jean-Jacques LALLEMENT, Loïc GILIBERT, nous vous invitons à retrouver ces moments phares sur le blog

SECTION TAEKWONDO & SONMUDO
sera présente sur le Forum des Associations qui se tiendra **le samedi 3 septembre 2011** au foyer rural de 9h à 12h.

Pour tous renseignements contactez :

Président TKD:Christophe	**06.70.97.88.63**
Secrétaire TKD :Dominique	**06.70.70.66.98**
Trésorière TKD : Evelyne	**06.09.66.17.87**
Présidente Sonmudo :Corinne	**06.15.91.40.85**

✖ Comité des Fêtes de SAINT LEON

TOUR de la FETE par le Comité, le samedi 9 juillet 2011 – VENTE de TICKETS de TOMBOLA

Vendredi 29 juillet

✓20h : PAELLA organisée par le Comité des Fêtes – inscriptions auprès de Céline 06.74.63.73.57 ou Florian 06.89.12.28.45

✓soirée animée par l'orchestre David Corry & TIRAGE de la TOMBOLA

Samedi 30 juillet :

✓10h-12h & 14h-17h : animation pour les enfants au terrain de sport

✓17h30-19h : match amical de football contre les Anciens,

✓ 20h : repas moules/frites suivi de la disco mobile DISCOXINELLE

Dimanche 31 juillet :

✓11h : messe & dépôt de gerbe au Monument aux Morts,

✓12h : apéritif offert par la commune,

✓12h30-18h : grillades

✓14h : pétanque en triplette formée

✓22h : bal avec l'orchestre KDANCE31

Lundi 1er août :

✓14h : pétanque en doublette à la mêlée

✓22h : feu d'artifice avec l'orchestre ACROPOLE & TIRAGE de la TOMBOLA

✖ Comité des Fêtes de CAUSSIDIERES

FETE LOCALE le dimanche 21 & lundi 22 août

Dimanche 21 août

✓ messe

✓ concours de pétanque

✓ moules/frites à partir de 20h et bal animé par l'orchestre « Confidentiel Musette »

Lundi 22 août

✓ concours de pétanque

✓ mounjétado

✓ feu d'artifice et soirée dansante animée par la formation « Calicoba »

Un programme détaillé sera distribué au cours du mois d'août.

A bientôt,

Le Bureau

✗ Association Musicale

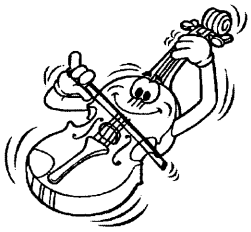

L'association musicale de Saint Léon, dirigée par Monsieur Roques, propose depuis plus de 50 ans déjà, des activités d'éveil musical et des cours de musique à des enfants et des adultes. Elle organise de nombreux petits évènements conviviaux qui contribuent à l'animation de notre village : cérémonies commémoratives, messes solennelles, apéritifs dansants dans les fêtes locales de Saint Léon et Caussidières, concert de Noël, exposition d'instruments anciens au cours de la journée des associations, ...

Pour célébrer la fête de la musique, des concerts sont organisés pendant toute la troisième semaine de juin. On peut y découvrir le "Quatuor saxo", le "Sax quartet" et le "Quatuor clarinette" ainsi que des auditions de piano, guitare, harmonissimo, accordéon-mandoline et pour finir le concert harmonie de l'école de musique.

L'école de musique met des instruments gratuitement à la disposition de ses élèves pendant un an : flûte traversière, accordéon, saxo alto, saxo ténor, saxo soprano, trompette, clarinette, ...

Les disciplines suivantes sont enseignées : flûte à bec, flûte traversière, piano synthétiseur, saxophone, trompette, clarinette, batterie, percussions, guitare, accordéon.
Un examen de fin d'année est organisé en commun avec les écoles du Vernet et de Saubens.

Les cours ont lieu le mercredi de 13H30 à 20H00 et le samedi de 7H30 à 14H00. Ils sont assurés par René Roques et Maël Proudom.

La cotisation mensuelle est de 40 euros pour un instrument avec solfège gratuit.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Monsieur René Roques

05 61 08 50 99
ou
06 62 91 75 64

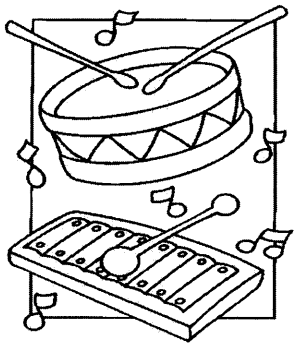

✖ Le Joyeux Cochonnet Saint-Léonnais

Les concours du jeudi soir ont repris dés le jeudi 19 mai 2011. Lancé de cochonnet à 21 heures tous les jeudis jusqu'à la fin du mois de septembre.
Le dernier jeudi de chaque mois, concours à la mêlée, grillades offertes par le Club.

✓***Quatre concours officiels*** :

- dimanche 5 juin –

Challenge Pierre Floucat – Le concours s'est déroulé dans une ambiance de grande convivialité. Le Club remercie la présence des 61 doublettes participantes. Comme chaque année, Ginette et Patrick sont venus clôturer cette journée. Un grand merci à eux et à leur fille Marie pour son aide précieuse.

- jeudi 7 juillet –

Concours semi-nocturne en doublettes formées. Départ à 19 heures, restauration sur place.

- samedi 6 août –

Concours en quatre parties, en triplettes formées. Départ à 14 h30.

- Dimanche 4 septembre –

Concours en doublettes formées. Départ à 14h30.

La licence est obligatoire pour tous les concours officiels.

Très bonne saison à tous.

Le Bureau.

✖ MILLE ET UNE COULEURS

Pour se rencontrer entre parents, bébés et artistes, le bus des 1000 & une Couleurs se tiendra à nouveau sur la place du village à la rentrée prochaine. Le calendrier de ces rencontres n'est pas encore validé mais vous sera communiqué dés que possible par le biais du secrétariat de la mairie.
Nous vous attendrons nombreux autour des Arts Plastiques, Marionnettes, Sons & Rythmes, Voix et Chants ...
A bientôt et bon été à tous.

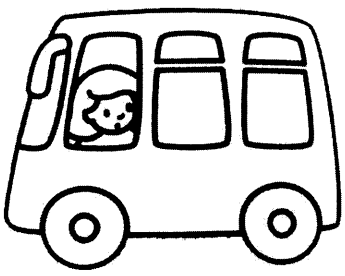

✖ SAINT LEON SPORTING CLUB

Vous aimez la nature, les bois, les chemins et petits sentiers du Lauragais ?

Vous courez seul en variant rarement vos circuits et préféreriez courir entre amis dans une ambiance simple et conviviale ?

Alors n'attendez plus !

Notre association vous accueille tous les dimanches matin à 08h30, sur le parking de l'école de Saint-Léon.
Chaque dimanche, selon la forme, nous sillonnons les coteaux du Lauragais en variant les circuits. Les sorties privilégient le cadre naturel et les sentiers au bitume. Le rythme est tranquille et permet de courir avec plaisir et bonne humeur !

Pour nous rejoindre, vous pouvez contacter David Creton.
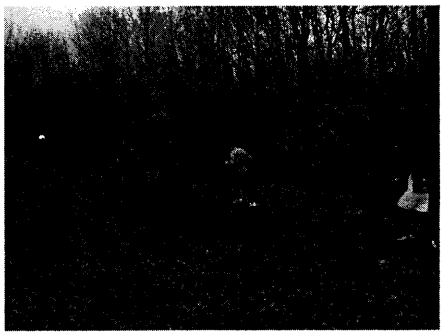
06 87 02 97 43
david.creton@gmail.com